

ZAC des Capucins

Secteur de la Flécherie

Expertise écologique complémentaire – 29 mai 2018

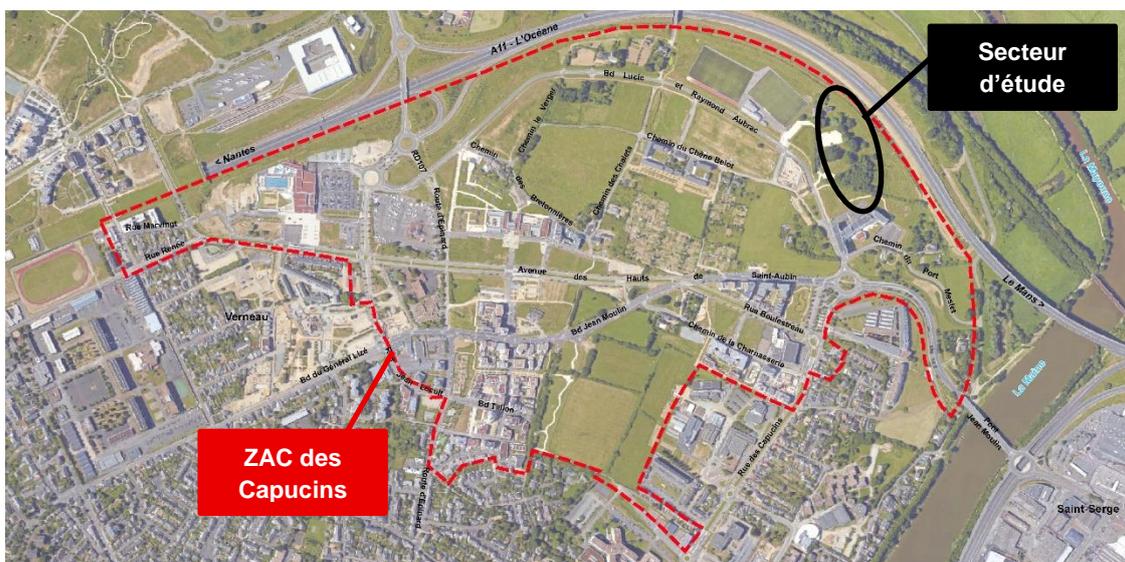
1. La demande

À la demande d'Angers Loire Métropole, une expertise écologique complémentaire a été réalisée dans le cadre du projet de la ZAC des Capucins par Egis environnement, le 29 mai 2018.

2. Localisation du secteur d'étude et contexte

➤ Localisation du secteur d'étude

Le secteur d'étude, correspondant peu ou prou au domaine du château de la Flécherie, est situé dans la partie nord-est du périmètre de la ZAC des Capucins.



Localisation du secteur d'étude au sein de la ZAC des Capucins

➤ Contexte

Le secteur d'étude est composé de deux petites aires de stationnement avec un chemin d'accès à double entrée/sortie, au nord-ouest et au sud-est du secteur, au sein d'un ensemble arboré, correspondant certainement anciennement au parc du château.

Actuellement, le site est occupé régulièrement par les gens du voyage.

L'objectif du projet d'aménagement est ainsi de transformer ce site en un terrain d'accueil pour les gens du voyage.

3. L'expertise écologique

➤ Remarques préliminaires

L'expertise écologique a été réalisée le 29 mai 2018 du début de la matinée à la mi-journée.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes :

- Ciel nuageux se dégageant en fin de matinée (éclaircie) ;
- Température : 17 à 23°C ;
- Vent très faible à nul.

➤ Les résultats de l'expertise écologique

- Habitats naturels / semi-naturels / anthropiques

Le secteur d'étude est constitué de plusieurs types d'habitats naturels / semi-naturels / anthropiques :

- Aires de stationnement et leur accès stabilisés (Eunis J4)



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Château et bâtis annexes en ruine, dans la partie nord du secteur d'étude (Eunis J1.5)



Le château de la Flécherie en ruine et l'une de ses annexes

(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Prairies mésiques (Eunis E2) : localisées en particulier autour des aires de stationnement, certaines sont plus ou moins dégradées (notamment celles situées autour du château). Elles sont dominées par la présence de graminées : dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), fromental/avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), pâturin commun (*Poa trivialis*), houlque laineuse (*Holcus lanatus*), brome stérile (*Bromus sterilis*), etc. Autres espèces végétales herbacées : trèfle des prés (*Trifolium pratense*), renoncule âcre (*Ranunculus acris*), géranium découpé (*Geranium dissectum*), laiteron potager (*Sonchus oleraceus*), laiteron des champs (*Sonchus arvensis*), vesce cultivée (*Vicia sativa*), etc.



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Friches arbustives (Eunis I1.5) : présentes en particulier près des bâtis (château et annexes). Elles sont composées notamment de jeunes arbres et arbustes : érable plane (*Acer platanoides* L.), sureau noir (*Sambucus nigra*), chêne pédonculé (*Quercus robur*), ronce commune (*Rubus fruticosus*), prunellier (*Prunus spinosa*), ortie (*Urtica dioica*).



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Ronciers (Eunis F3.131) : localisés en particulier près des bâtis au nord (château et annexes) ainsi qu'en rive d'une mare localisée au sud-est du château dans la partie arborée du secteur d'étude. Milieux quasi monospécifiques à ronce commune.



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Boisement (Eunis G1.A) : (sud-est du secteur d'étude) : dominance d'érables planes (*Acer platanoides*) et de châtaigniers (*Castanea sativa*), accompagnés de frênes élevés (*Fraxinus excelsior*) et de marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*).



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Plantations (à rapprocher de Eunis I2.2) : localisées à proximité du château, les essences arborescentes et arbustes sont mixtes (feuillus et résineux), au sein desquelles se développent des espèces végétales arbustives naturelles. Ont été recensés : marronnier, cèdre (*Cedrus sp.*), lauriers sauce (*Laurus nobilis*), lauriers (*Laurus sp.*), seringas (*Philadelphus*), aubépine à un style (*Crataegus monogyna*).



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

Des plantations sous forme d'alignements d'arbres, entre lesquels se trouvent des arbustes, sont situés en bordure du secteur d'étude. L'essence arborescente est le marronnier d'Inde ; la strate arbustive est composée de laurier sauce, laurier tin (*Viburnum tinus*), aubépine à un style, églantier (*Rosa canina*), ronce commune ; la strate herbacée est notamment composée de gaillet gratteron (*Galium aparine*), géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*).



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

Dix jeunes érables planes sont également plantés en bordure de la plus grande des deux aires de stationnement.



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Bosquet (Eunis G5) : un bosquet de beaux chênes pédonculés est situé au centre du secteur d'étude.



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Arbres isolés : quelques arbres isolés sont également présents : chêne pédonculé, conifère, tilleul (*Tilia sp.*).



Tilleul

(Source : Egis environnement – 29/05/2018)



Chêne pédonculé

(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

- Mare (Eunis C1) : petite mare située en dehors du projet proprement dit, dans la zone arborée au sud-est du château.



(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé.

- Flore

Les espèces végétales composant les différents habitats sont communes. Aucune ne bénéficie d'une protection, ni n'est patrimoniale.

Quelques espèces exotiques envahissantes se développent dans le secteur d'étude. Celles-ci ont certainement été plantées lors de l'aménagement du domaine du château. On note principalement le laurier sauce ainsi que dans une moindre mesure, le laurier palme (*Prunus laurocerasus*). Le laurier sauce est présent dans pratiquement tous les habitats existants : boisement, haies, friches arbustives, plantations.

- Faune

- Avifaune

Deux points d'écoute de 10 minutes ont été réalisés pour l'inventaire de l'avifaune. Ils sont situés dans la partie sud du secteur d'étude, près de la petite aire de stationnement, et dans la partie nord, devant le château. Ils ont été complétés par quelques espèces recensées « en marchant ».

Sont indiquées en gras, les espèces protégées.

Espèces recensées :

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), pie bavarde (*Pica pica*), **sittelle torchepot (*Sitta europaea*)**, **mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)**, **mésange charbonnière (*Parus major*)**, **rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)**, merle noir (*Turdus merula*), grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), **pic vert (*Picus viridis*)**, **pouillot véloce**

(*Phylloscopus collybita*), troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), pinson des arbres (*Fringilla coelebs*).

Aucune de ces espèces n'est patrimoniale (inscription sur les listes rouges nationale et/ou régionale ; espèce déterminante de Znieff en Pays de la Loire).

Ont également été observés en vol au-dessus du secteur d'étude (espèces de passage) : canard colvert (*Anas platyrhynchos*), **hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et martinet noir (*Apus apus*)**. Ces deux dernières espèces viennent probablement chasser les insectes sur le secteur d'étude. L'hirondelle rustique et le martinet noir sont des espèces patrimoniales au niveau national (statut « quasi menacé » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France). Cependant, elles ne nichent pas sur le site, les milieux existants n'étant pas favorables à leur reproduction.

Les milieux existants permettent la reproduction et/ou le repos et/ou l'alimentation des oiseaux recensés.

On note un conifère avec plusieurs cavités de type loges de pics qui, si elles ne sont plus occupées par des pics peuvent l'être par d'autres espèces cavernicoles telles que les mésanges, la sittelle torchepot.



Résineux avec cavités favorables aux oiseaux cavernicoles

(Source : Egis environnement – 29/05/2018)

○ Mammifères

Aucune espèce de mammifère n'a été recensée.

Concernant les chiroptères (chauves-souris), le château et ses annexes ne sont pas favorables à leur présence (présence de lumière naturelle dans les pièces visibles lors de l'expertise écologique ; pas d'observation de guano au sol), sachant également que le site a été occupé par les gens du voyage (nuisances sonores, etc.).

Par ailleurs, les arbres n'apparaissent pas favorables à la présence de gîtes à chiroptères.

- Amphibiens

Aucun habitat aquatique favorable à la reproduction des amphibiens n'est présent dans le périmètre du projet à proprement dit. La petite mare située au sud-est du château dans la zone arborée est localisée en dehors du projet.

Une grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*) a été entendue dans le bassin de rétention situé à l'ouest du secteur d'étude mais en dehors de ce dernier.

- Reptiles

Le secteur d'étude offre des habitats favorables aux reptiles : friches, ronciers, murs en pierres plus ou moins bien jointées.

Toutefois, aucune espèce n'a été recensée.

- Insectes

L'inventaire a été réalisé par des observations directes à vue et avec des jumelles.

- Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)

Le secteur d'étude offre des milieux favorables en particulier à l'alimentation des lépidoptères.

Seule une espèce a été recensée, le myrtil (*Maniola jurtina*) dont cinq individus ont été observés dans la prairie centrale. Cette espèce très commune n'est pas protégée ni patrimoniale.

- Odonates

Le secteur d'étude du projet à proprement dit n'offre pas d'habitats aquatiques de reproduction pour les odonates (existence d'un bassin de rétention et d'une mare mais en dehors du périmètre du projet).

Seule une espèce a été observée en déplacement et certainement en chasse (milieux favorables au sein du secteur d'étude) sur un roncier attenant à l'arrière de la dépendance bâtie la plus au nord du secteur. Il s'agit d'une libellule déprimée femelle (*Libellula depressa*), espèce commune non protégée ni patrimoniale.

- Insectes saproxylophages

Aucun arbre existant au sein du secteur d'étude n'est favorable en tant qu'habitat pour les insectes saproxylophages protégés et/ou patrimoniaux (coléoptères remarquables : grand capricorne (*Cerambyx cerdo*), lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), pique-prune (*Osmoderma eremita*)).

4. Conclusion

Au regard des résultats décrits ci-avant, les enjeux écologiques sur le secteur d'étude sont faibles.

Les habitats arborés, voire les quelques friches arbustives et ronciers, sont favorables à l'accueil, principalement, de l'avifaune (nidification, repos, etc.), qui constitue le groupe faunistique le plus intéressant, bien que sa diversité ne soit pas très élevée. Les espèces d'oiseaux recensées sont relativement « classiques » dans ce type de milieu. Les espèces patrimoniales ne sont que de passage au-dessus du site, qu'elles peuvent utiliser pour leur alimentation (hirondelle rustique, martinet noir).

Les friches arbustives et les ronciers sont des milieux également favorables aux reptiles : cependant, aucune espèce n'a été recensée.

Le secteur d'étude offre un aspect favorable aux chiroptères en termes de chasse/alimentation (lisières boisées, prairies).

Les groupes faunistiques mammifères, amphibiens, insectes, présentent des enjeux écologiques très faibles.

Les habitats naturels/semi-naturels et la flore sont relativement banals. Cette dernière est composée notamment de plusieurs espèces végétales plantées (type horticoles/ornementales). La présence d'espèces dites « invasives » semble assez circonscrite au secteur d'étude (domaine du château) mais doit toutefois être prise en compte afin d'éviter leur diffusion.

Le projet s'attachera à préserver les habitats arborés.